

Un été pour tous

Le conseil municipal du 19 mai était l'occasion d'examiner le compte administratif de la ville et de décider l'affectation de l'excédent. Toute discussion budgétaire illustre des choix politiques. Ici: que faire du montant disponible de 7,749 millions d'euros en excédent? Nous sommes en accord pour éviter les frais financiers du recours à l'emprunt. Mais compte tenu des difficultés croissantes rencontrées par un nombre grandissant de familles meudonnaises (hausse des prix alimentaires, du logement, de l'énergie,...) et alors que les situations de surendettement progressent dangereusement, nous avons demandé qu'une

partie conséquente de l'excédent 2010 soit affecté à l'aide sociale. En particulier, en prenant appui sur les compétences du CCAS, des assistantes sociales et des associations, nous souhaitons un effort particulier en juillet et août, pour favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs des enfants, avec la production de nouvelles activités dans les centres d'accueils. **Pour faire en sorte que cet été, à Meudon, il n'y ait pas un seul enfant sans une proposition d'activité.** Nous avons aussi proposé qu'un accompagnement spécial pour la rentrée scolaire 2011, aide les familles modestes à faire face à l'achat des fournitures scolaires, à

l'inscription dans les activités périscolaires sportives et culturelles, à l'accès à la restauration scolaire. Par ailleurs, nous avons redit qu'il était scandaleux que le CG 92 se désengage du Plan d'Aide à la Lecture. Plusieurs élèves meudonnais en bénéficiaient et nous pensons que la ville devrait réfléchir à ce qui doit être fait localement dans ce domaine. **Mais, la majorité municipale a refusé de prendre en compte nos propositions. Ainsi, nous nous sommes abstenus sur l'affectation de l'excédent.**

MEUDON OXYGÈNE et ses élus Marc Mossé, Bernard Jasserand, Philippe Caramelle